



Déclaration FSU

CHSCT-D Ordinaire – 6 mai 2021

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres

du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail d'Eure-et-Loir,

Après 3 à 4 semaines de fermeture en raison de la situation sanitaire, les écoles puis les collèges et lycées ont rouvert leurs portes. Les conditions de cette reprise posent encore aujourd'hui question, nos multiples interrogations en votre direction, Mme l'Inspectrice d'Académie, n'ayant toujours pas trouvé de réponses.

L'accès de tous les personnels de l'Education à la vaccination, le renforcement de l'aération des locaux, la politique des tests et la mise en œuvre notamment des autotests en lycée, celle du non-brassage et la question du remplacement ou bien encore l'organisation des examens sont autant de ces interrogations auxquelles nous tenons à avoir des réponses ce jeudi 6 mai. Il nous semble en effet important que les élu-e-s en CHSCT soient pleinement associé-e-s à l'élaboration comme à la mise en œuvre de ces mesures sanitaires pour en garantir la transparence et la lisibilité ce qui ne peut que contribuer à leur réussite. A ce sujet, nous répétons et insistons ici sur la nécessité d'informer l'ensemble des personnels de l'évolution de la situation sanitaire via un bilan départemental régulier faisant le point sur le nombre de contaminations, de classes fermées, de personnels vaccinés, de tests réalisés etc...La transparence et la communication de ces données d'évolution de la situation sanitaire sont à nos yeux des éléments très importants pour les personnels qui doivent mettre en œuvre au quotidien, dans chacun de leurs gestes professionnels, les mesures contraignantes qu'impose cette situation sanitaire.

Cependant cette situation sanitaire ne doit pas occulter l'ordre du jour « ordinaire » de ce CHSCT-D consacré à des compte-rendus de visite et au bilan des remontées de fiches SST. A ce sujet, la FSU note avec satisfaction l'amélioration de la procédure de traitement de ces fiches. Celles-ci sont essentielles pour développer, mettre à jour, orienter la politique de prévention départementale ce qui nécessite de pouvoir travailler non seulement à un bilan quantitatif des risques signalés par ces fiches mais aussi de pouvoir interroger, discuter les mesures proposées en regard de ces risques et leur efficacité. La FSU veillera ainsi à ce que les groupes de travail sur ces fiches permettent aussi d'étudier le contenu de ces mesures.